

Image not found or type unknown



## Taxe d'habitation sur un actif de la succession

Par martin14, le 05/01/2014 à 10:45

Bonjour,

Suite au décès d'un parent en 2013, je dispose de sa maison mais je n'y habite pas. Est-ce que je dois payer une taxe d'habitation ? Je crois que oui, mais est-ce qu'on peut me le confirmer ? par ailleurs, si je loue cette maison en meublé ou de façon saisonnière est-ce que je suis exonéré de cette taxe ?